



mon passeport

santé

2020



viasanté

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

Acteur de votre santé

La dispense d'avance de frais avec votre carte de tiers payant

Votre carte de tiers payant vous permet d'être dispensé(e) d'avance de frais chez plus de 250 000 professionnels de santé. Grâce à cette dispense d'avance de frais*, vous ne réglez que votre éventuel reste à charge.

- 22 200 pharmaciens
- 18 500 médecins
- 8 300 radiologues
- 4 000 laboratoires
- 15 000 opticiens
- 9 900 chirurgiens-dentistes
- 1 800 centres de santé
- 5 900 hôpitaux et cliniques
- 17 500 ambulanciers et taxis
- 139 000 auxiliaires médicaux (infirmiers (es), kinésithérapeutes...)



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour les soins courants, il suffit de présenter votre carte de tiers payant avec votre carte vitale pour ne pas avancer vos dépenses de santé*.

VIASANTÉ Mutuelle
Gestion santé - TSA 90025
69653 VILLEFRANCHE/SAONE Cedex
N° Cristal 09 69 39 3000
APPEL NOIR SURTAXÉ

N° adhérent : 9077982

DUPONT Marie	268033402803759	Né(e) le : 19/03/68	A'
DUPONT JEAN-PIERRE	161039742211743	Né(e) le : 25/03/61	B'
DUPONT CORALIE	293071220802422	Né(e) le : 03/07/93	B'
DUPONT JEREMIE	198101220802964	Né(e) le : 20/10/98	B'

A : Adhérent / B : Bénéficiaire

Informations destinées exclusivement aux professionnels de santé pratiquant le tiers payant

bealmerlys
itelis

Numéro AMC : 98532001
Type conv / CSR : AL
N° NNI
Édité le : 21/06/2019
almerlys / Tiers Payant : 0 828 828 214 Surveco 0,15 € min • prix appli

Numéro de validité : 01/01/2020 au 31/12/2020
N° de carte
N° de télétransmission / DRE : 98532001
Adhérent

Tiers payant :

- Pharmacie (dont 15%) : 100% du TM
- Laboratoire : 100% du TM
- Radiologie : 100% du TM
- Auxiliaires médicaux : 100% du TM
- Soins externes : 100% du TM
- Soins dentaires : 100% du TM
- Transport : 100% du TM

*Si respect du parcours de soins.

Prise en charge auprès d'almerlys :
www.almerlys.com

- Hospitalisation
- Dentaire
- Optique

Partenaires Itelis :

- Optique
- Audioprothèse



*dans la limite du ticket modérateur du régime obligatoire et des garanties prévues par votre contrat.

Des soins de qualité au meilleur prix



Grâce aux réseaux de partenaires Itelis en optique et audioprothèse, sur présentation de votre carte, vous profitez en plus de la dispense de frais, de nombreux avantages.

Par exemple :



EN OPTIQUE

40%

**D'ÉCONOMIE MOYENNE
SUR LES VERRES**

GRÂCE AUX TARIFS NÉGOCIÉS⁽¹⁾

UNE GARANTIE CASSE DE

2 ANS

SANS FRANCHISE⁽²⁾

2500

OPTICIENS
PARTENAIRES

**15% DE REMISE
MINIMALE**

SUR LES MONTURES ET PRODUITS PARA-OPTIQUES⁽³⁾



EN AUDIOPROTHÈSE

DES TARIFS PRIVILÉGIÉS :

15%

**D'ÉCONOMIE MOYENNE
SUR LES AIDES AUDITIVES**

UNE GARANTIE PANNE DE

4 ANS

SANS FRANCHISE

1400

AUDIOPROTHÉSISTES
PARTENAIRES

0€

**RESTE
À CHARGE**

SUR LES PILES⁽⁴⁾

(1) Économie moyenne calculée sur la base des corrections les plus fréquentes et des tarifs des verres de marque les plus vendus, tous types de verres confondus (unifocaux, mi-distance et multifocaux).
Source : bases de données Itelis 2014.

(2) Pour la monture et les verres (6 mois pour les lentilles rigides traditionnelles). Un seul changement par élément sur présentation du(des) élément(s) cassé(s). Pour les verres ophtalmiques, les rayures sont exclues de la garantie casse. Les équipements détériorés mais non cassés sont exclus de la garantie casse.

(3) Lunettes de soleil, produits lentilles...

(4) Sur la base d'une consommation normale et dans le cadre d'une garantie remboursant à minima le ticket modérateur pour les piles auditives.

10 réflexes pour maîtriser votre budget santé

- 1** **Gardez toujours sur vous votre carte de tiers payant** comme votre carte vitale.
- 2** **Respectez le parcours de soins** en consultant en premier lieu votre médecin traitant.
- 3** **Informez-vous sur les tarifs** des praticiens sur www.ameli.fr.
- 4** **Inscrivez-vous sur votre espace client en ligne** et consultez-le régulièrement.
- 5** **Abonnez-vous aux décomptes en ligne** pour suivre vos remboursements.
- 6** **Utilisez les services pour géolocaliser** les professionnels de santé conventionnés tiers payant ou Itelis.
- 7** **Faites analyser par votre complémentaire** vos devis dentaires et d'hospitalisation pour estimer le montant pris en charge.
- 8** **Pensez aux médicaments** sous conditionnement trimestriel moins coûteux.
- 9** **Faites vos choix** en fonction de vos besoins médicaux plutôt que des offres commerciales.
- 10** **N'oubliez pas la prévention**, la meilleure façon d'éviter les dépenses de santé.



Des services en ligne pratiques au quotidien

Pour gagner en temps et en simplicité, n'hésitez pas à utiliser nos services numériques :

SUR VOTRE ESPACE CLIENT ACCESSIBLE SUR www.viasante.fr

vous pouvez :

- Modifier, compléter ou consulter **vos données personnelles**
- Consulter **vos remboursements** et les éditer en format PDF
- Créer des alertes pour tout nouveau remboursement
- Rééditer votre carte de Tiers payant*
- Demander **un devis** pour une prestation ou un renfort de garantie
- Demander à **être rappelé** par un conseiller
- Consulter les documents essentiels à votre contrat (statuts, règlements mutualistes, descriptifs de garanties...)
- **Ajouter un bénéficiaire** sur votre contrat
- **Souscrire un renfort** de garantie
- **Géolocaliser les professionnels de santé tiers-payant et Itelis** à proximité
- Retrouver **vos services complémentaires** (Téléconsultation, Prévention...)
- Accéder au **simulateur de remboursement en ligne**

SUR L'APPLICATION MOBILE VIASANTÉ

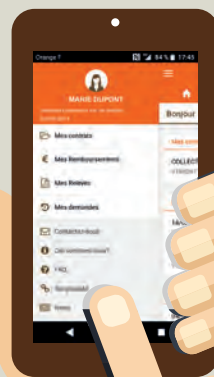
vous pouvez :

- Consulter **vos contrats et remboursements 24h/24**
- **Afficher sur votre mobile** votre carte de tiers-payant dématérialisée.
- **Géolocaliser les professionnels de santé tiers-payant et Itelis** à proximité
- **Accéder au simulateur de remboursement en ligne**
- **Modifier, compléter ou consulter vos données personnelles**

Appli à télécharger gratuitement sur Google Play et Apple Store.

Disponible sur Android et Apple

* Réédition en ligne possible sauf en cas de changement de situation nécessitant de nous contacter.



Mémo santé

Notez les informations utiles :

MES ACCÈS À L'ESPACE ADHÉRENT :

.....

LES COORDONNÉES DE MES PRATICIENS :



MES CONTACTS EN CAS D'URGENCE :



NOS CONSEILLERS SONT À VOTRE ÉCOUTE

Par téléphone :  **N°Cristal 09 69 39 3000** ou numéro de service client dédié*

APPEL NON SURTAXE

Par courrier : **adresse postale de votre centre de gestion précisée sur votre carte***

* À l'intérieur de votre carte, sur le volet de gauche, vous retrouverez l'ensemble des moyens pour contacter votre complémentaire.



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
VIASANTÉ
et Ecofolio.

Mutuelle soumise aux dispositions
du Livre II du Code de la Mutualité
immatriculée sous le n°SIREN 777 927 120.
Siège social : VIASANTÉ Mutuelle
104-110, boulevard Haussmann
75008 PARIS.

Document non contractuel
à caractère publicitaire.

AG / Décembre 2019

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE